

# TGIRT-EIBJ Matagami UA 86-52, 86-64 et 86-65

## Procès-verbal de la **DIX-SEPTIÈME RENCONTRE**

Tenue le 26 novembre 2019 à la salle de conférence du GREIBJ à Matagami



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James  
Eeyou Istchee James Bay  
Regional Government

APPROUVÉ LE : 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2020

# PRÉSENCES

## Délégué(e)s :

Réal Dubé – Ville de Matagami

Amélie Bécharde (par téléphone) – Eacom Timber

Yan Bernard (par téléphone jusqu'à 12h00) – Matériaux Blanchet

François Denis (par téléphone) – Produits forestiers Résolu

Valérie Moses – Scierie Landrienne

## Observateurs :

Isabelle Fortin - MFFP

Johanne Morasse (téléphone) – GREIBJ

Martin Fillion – GREIBJ, animateur

## Invité(e)s :

Dave Levasseur – MFFP, planificateur

# TGIRT-EIBJ DE MATAGAMI

## DIX-SEPTIÈME RENCONTRE

### 1. Ouverture de la rencontre, tour de table

L'animateur souhaite la bienvenue tous, il demande aux participants de se présenter à tour de rôle.

Certains membres présents font part de leur difficulté à accéder à la section membre. En tentant d'accéder à la section membre, l'observatrice du MFFP dit se retrouver devant une page grise. L'animateur tentera de résoudre le problème avec les membres qui rencontrent des difficultés, individuellement et après la rencontre.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'animateur procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est demandé d'ajouter un point en Divers : Avancement des projets PADF

*Sur proposition de Mme Valérie Moses, dûment appuyée par M. Réal Dubé, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout demandé.*

### 3. Règles de fonctionnement – Adoption des procès-verbaux

L'animateur informe les membres que désormais, les observateurs autant que les délégués pourront proposer et appuyer l'adoption du procès-verbal d'une rencontre précédente, à condition d'avoir été présent à cette rencontre. L'animateur profite de ce point pour informer les membres que les règles de fonctionnement seront mises à jour après les fêtes. Ceci pourra être précisé dans les nouvelles règles de fonctionnement.

### 4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre regroupée des tables de GIRT de Matagami, Nemaska et Waskaganish, tenue le 5 septembre 2019

L'animateur passe le procès-verbal en survol et porte une attention particulière aux décisions et aux points de suivi. Il y avait eu des discussions concernant l'enjeu de la qualité de l'eau. Le MFFP donnera une présentation prochaine sur ce qui est actuellement prévu dans les règles de fonctionnement. Également, lors de cette rencontre, Mme Sonia Légaré avait donné une présentation sur la stratégie envisagée pour le rétablissement de l'habitat du caribou forestier. Au terme de cette présentation, il a été demandé de recueillir les préoccupations des membres, à l'égard de la stratégie envisagée. À ce jour, l'animateur n'a reçu aucun commentaire ou préoccupation par courriel. Il suggère que cela puisse demeurer ouvert pour une durée indéterminée. Concernant l'enjeu de l'accès au territoire, l'animateur mentionne qu'il n'a pu avancer les travaux concernant la mise en œuvre d'un comité technique régional. Il en explique les raisons et dit attendre les préoccupations à l'échelle locale. Il rappelle l'existence d'une carte interactive où l'on retrouve les chemins considérés stratégiques ainsi que les sentiers de VHR. Il explique brièvement le fonctionnement de cette carte. Cette carte est déjà établie à l'échelle régionale. Dans l'attente de mettre en œuvre le comité technique régional, l'animateur suggère aux membres de lui faire part de leurs préoccupations avec la carte interactive. Cela convient aux délégués.

*Sur proposition de Mme Valérie Moses, dûment appuyé par M. Réal Dubé, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que proposé.*

### 5. Correspondance

Il n'y a aucune correspondance pour cette rencontre.

## 6. Suivi des enjeux

### a) **Préoccupations des délégués à l'égard de la stratégie envisagée pour assurer le rétablissement de l'habitat du caribou forestier**

Ce point a été abordé plus haut. L'animateur mentionne que durant la dernière vague des rencontres des tables de GIRT, il a été demandé par les instances ministérielles de mettre sur la glace le comité technique régional pour l'élaboration d'un plan de gestion des voies d'accès en lien avec la stratégie envisagée pour le rétablissement du caribou forestier, le temps qu'un groupe opérationnel régional se mette en œuvre. L'observatrice du MFFP donne des précisions sur la mise en œuvre éventuelle d'un tel groupe. Un groupe opérationnel régional est déjà à l'œuvre pour la harde de Détour. Une deuxième rencontre aura lieu le 18 décembre.

L'observatrice du GREIBJ demande ce qu'il en est de la capacité de pouvoir faire des chemins, en lien avec un projet mis de l'avant par la ville de Matagami, en l'occurrence le chemin de la Feldodge. L'observatrice du MFFP mentionne que les autorisations ont déjà été émises pour ce chemin. Elle donne des précisions complémentaires. Elle l'invite à déposer ses demandes s'il y en a d'autres.

Une déléguée demande des précisions à l'observatrice du MFFP concernant la composition du groupe opérationnel régional à mettre en œuvre. L'observatrice mentionne que cela ne fait pas encore l'objet d'un accord unanime de la part des autorités. Dans le cas du groupe pour la harde de Détour, un groupe était déjà structuré et à pied d'œuvre depuis quelques années. Ce groupe a tout simplement été maintenu et une demande a été adressée au CNG pour désigner un représentant des Cris. La déléguée exprime un souhait partagé au sein des BGA, que ces derniers puissent être représentés au sein du groupe opérationnel régional. Un autre délégué rappelle qu'une échéance très prochaine avait été établie et que déjà, 5 mois ont passé sans que le groupe opérationnel régional ait été formé. L'observatrice fera suivre les souhaits des délégués auprès de son directeur régional.

### b) **Élaboration d'un plan de gestion des voies d'accès**

Ce point a été abordé plus haut. L'utilisation de la carte interactive permet aux délégués de faire part de leurs préoccupations de manière spatialisée. L'animateur invite les délégués à lui faire part de leurs préoccupations sur cet enjeu par d'autres avenues, s'ils le souhaitent.

L'animateur rappelle que la grille des enjeux est évolutive, qu'elle est travaillée en continu. Il s'agit d'un point statutaire. Il mentionne que les enjeux sont travaillés à la table de GIRT et qu'au moment où ils font l'unanimité, ils sont adoptés. Éventuellement, ils pourraient être connus publiquement, notamment via la section publique des tables de GIRT, afin que la population puisse en prendre connaissance. Au cours des prochaines rencontres, il exprime son intention de faire avancer le travail sur les enjeux de la table de GIRT.

En lien avec l'enjeu du caribou, l'observatrice du GREIBJ demande si le fait d'établir des superficies sous protection permet au MFFP de se désengager de réaliser des travaux sylvicoles pour assurer une remise en production de ces superficies. L'observatrice du MFFP explique que les mesures intérimaires, une fois qu'elles ont été établies, la récolte de bois y est désormais proscrite. L'observatrice du GREIBJ convient que la récolte ait pu être exclue mais elle demande ce qu'il en est des travaux sylvicoles, une fois que la récolte a été réalisée avant la mise en place de ces mesures. L'observatrice du MFFP mentionne que les mesures intérimaires concernent des superficies plus au nord. Elle précise que les travaux sylvicoles à effectuer, dans les faits, se trouvent entièrement à l'extérieur des mesures intérimaires.

L'animateur revient sur l'ensemble des enjeux. Il mentionne que pour le moment les deux seuls enjeux sur lesquels la table de GIRT peut travailler sont celui de la qualité de l'eau et celui de l'accès au territoire. Pour le premier, la prochaine étape consiste en une présentation du MFFP sur les modalités prévues dans le RADF. Concernant le deuxième, il souhaite obtenir plus de précisions. Il exprime son souhait d'amener les délégués à travailler sur les enjeux de la grille. Il souhaite que la table de GIRT puisse prendre au moins une décision à chaque rencontre, avancer de quelques pas. Un délégué du groupe des BGA rappelle qu'il avait été prévu de mettre en place le comité technique régional concernant l'accès au territoire mais que rien n'a bougé depuis. L'animateur précise qu'il revient à la table de GIRT de mandaté un comité technique mais plus encore, elle doit préciser les objectifs que ce comité doit atteindre. Une déléguée du groupe des BGA considère que le comité technique devrait déjà se saisir d'une problématique de la dégradation du réseau routier et du manque d'entretien. À son avis, il revient au comité technique de mettre les problèmes en lumière. L'animateur prend bonne note de ces deux problématiques soulevées, mentionnant qu'il les entend pour la première fois. Deux déléguées du groupe des BGA apportent quelques précisions et nuances sur cette problématique de la dégradation de certains chemins mais pour ce qui les concerne, les BGA réalisent des entretiens en fonction de l'utilisation qu'ils font des chemins. Les attentes des autres utilisateurs sont également attendues. L'observatrice du GREIBJ rappelle qu'un comité technique régional avait été mis en place au moment où elle assurait la coordination des tables de GIRT. Elle demande où en sont les travaux de ce comité. L'animateur mentionne que l'objectif connu de ce comité consistait à déterminer les chemins considérés stratégiques et prioritaires. Concrètement, le coordonnateur devait recueillir les fichiers de forme provenant des BGA et produire une carte régionale des chemins considérés prioritaires. Il précise que ce mandat a été réalisé et que l'objectif a été atteint. L'observatrice du GREIBJ rappelle le programme PADF et le programme fédéral-provincial pour l'entretien des chemins multiusages excluant le transport de bois par les BGA.

L'animateur revient sur sa préoccupation que la grille des enjeux n'ait pu évoluer depuis un certain temps, notamment en raison de l'absence prolongée des délégués qui ont soulevés certains de ces enjeux. Une déléguée du groupe des BGA mentionne qu'on voit surtout des BGA autour des tables de GIRT. Il lui apparaît donc opportun que d'autres utilisateurs viennent participer aux tables de GIRT afin qu'on puisse connaître leurs préoccupations. Pour un délégué du groupe des BGA, au-delà du fait que certains objectifs n'ont pas encore été clarifié en regard de l'accès au territoire, selon sa lecture, les utilisateurs évoquent plus souvent qu'autrement le manque d'entretien des chemins comme problématique. Il suggère que le besoin soit précisé en ce sens, après quoi les autres utilisateurs pourront préciser ce besoin s'il y a lieu. Les délégués du groupe des BGA précise le niveau d'implication qu'ils souhaitent exercer quant à l'élaboration des enjeux de la table de GIRT, permettant d'accorder une place plus grande aux préoccupations et aux attentes des autres utilisateurs. Les BGA souhaitent être à l'écoute des autres utilisateurs. Toutefois, on convient que les utilisateurs autres que les BGA sont très peu présents autour de la table de GIRT. D'autre part, il existe des mécanismes de consultation en marge des tables de GIRT auxquels les autres utilisateurs ont déjà recours. Une déléguée mentionne que le territoire de la table de GIRT est tellement grand et peu occupé que s'il y a des préoccupations des autres utilisateurs, elles risquent d'être très spécifiques et localisées.

Les membres de la table de GIRT conviennent que l'absence des autres utilisateurs à la table de GIRT est une contrainte importante à l'avancement des travaux. Dès lors, une question se pose à savoir comment pourrait-on parvenir à mobiliser les autres utilisateurs. Il y a lieu de faire en sorte que les personnes qui prennent part à une rencontre de la table de GIRT une première fois se sentent concernés et interpellés. Pour un délégué représentant un groupe autre que les BGA, son intérêt est d'entendre les besoins des membres de sa communauté. Mais chez les autres utilisateurs, quel peut être l'intérêt de prendre part à la table de GIRT ? L'observatrice du MFFP fait valoir une perception des autres utilisateurs selon laquelle ils n'auraient pas leur place. Les discussions se poursuivent à savoir comment on pourrait mieux connaître les attentes des autres utilisateurs et les intéresser à prendre part à la table de GIRT.

Revenant aux enjeux de la table de GIRT, un délégué fait valoir qu'un comité technique pour l'élaboration d'un plan de gestion des voies d'accès avait été annoncé lors de la rencontre précédente et n'a pas encore été mis en place. L'animateur explique le contexte, en lien avec la stratégie envisagée pour le rétablissement de l'habitat

du caribou forestier. Durant la dernière vague de rencontres, à la table de GIRT de Chapais-Chibougamau, une représentante du MFFP avait annoncé que ce comité technique était mis sur la glace, le temps que soit constitué le groupe opérationnel régional en lien avec la stratégie envisagée. L'observatrice du MFFP doute sérieusement de cette information et s'engage à en vérifier la validité à l'interne. Elle confirme la validité de cette information un peu plus tard dans la rencontre. Néanmoins, les délégués considèrent qu'un mandat a été donné de former le comité technique régional pour l'élaboration d'un plan de gestion des voies d'accès et de plus, des membres ont déjà été désignés. Les délégués demandent que soit réactivé ce comité technique. L'animateur fera le suivi avec les autres tables de GIRT dès les rencontres restantes dans la vague en cours. Il est également précisé que ce comité technique régional travaillera non seulement sur l'enjeu du rétablissement de l'habitat du caribou forestier mais également sur les autres enjeux des tables de GIRT. L'optimisation du réseau routier doit se travailler entre les BGA et les autres utilisateurs. Il doit donc y avoir d'autres utilisateurs présents sur ce comité technique, faute de quoi ce comité technique n'aurait pas sa raison d'être.

*Il est proposé par M. François Denis et dûment appuyé par Mme Valérie Moses de former le comité technique régional en s'assurant que les utilisateurs autres que les BGA y seront bien représentés. Un premier mandat du comité technique consiste à préciser les besoins des différents utilisateurs. L'animateur fera le suivi auprès des autres tables de GIRT et proposera une date pour une première rencontre dès que possible. M. François Denis et Mme Valérie Moses feront également partie du comité technique régional.*

Revenant là la grille des enjeux, l'observatrice du GREIBJ demande des précisions concernant le moyen associé au besoin de maintenir une certaine proportion de forêts mixtes pour l'original. Elle demande validation à savoir s'il ne devait pas y avoir une cartographie à produire, conformément à un moyen établi dans la grille. Elle rappelle que le caribou et l'original ne peuvent cohabiter et suggère déjà d'établir des secteurs sur une cartographie où l'on priorisera l'original ou le caribou. Elle suggère à la table de GIRT de Matagami de se positionner en ce sens. L'observatrice du MFFP mentionne que cela pourrait faire partie des discussions à venir, notamment au sein de l'éventuel groupe opérationnel régional sur la stratégie envisagée pour le rétablissement de l'habitat du caribou forestier. L'observatrice du GREIBJ comprend mais demande si la table de GIRT ne voudrait pas déjà se positionner en désignant déjà des superficies pour l'original. Un délégué mentionne que ce ne serait pas une bonne idée et en explique les raisons. La table de GIRT ne retient pas cette suggestion, d'autant plus qu'il n'y a actuellement aucun représentant des chasseurs et des pêcheurs à la table de GIRT. Devant l'insistance de l'observatrice du GREIBJ, l'animateur rappelle certaines règles de fonctionnement. Quelques membres reconnaissent qu'il y a possiblement une préoccupation et discutent à savoir s'il y aurait un moyen de le faire valoir autrement. Une déléguée demande s'il serait pertinent de faire quelques téléphones pour inviter un individu à occuper un siège. En réponse, l'animateur explique ce qui a été fait au cours des derniers mois et ce qui est prévu dans les prochains mois pour dynamiser les tables de GIRT et s'assurer de combler le maximum de sièges, notamment en libérant les sièges que les délégués n'occupent jamais et en publiant des invitations aux personnes intéressées à occuper un siège, via des avis publics dans les journaux. Une déléguée demande si nous utilisons le téléphone pour rejoindre les gens, faisant valoir qu'il n'y a parfois rien de mieux que le téléphone. Quand vient le temps de solliciter les gens pour combler des sièges, l'animateur explique l'importance de rejoindre tout le monde et de façons que toutes les personnes habiletés à occuper un siège puissent être rejointes de la même façon. En somme, il faut s'assurer de rejoindre tout le monde. C'est pourquoi on utilise des avis publics plutôt que le téléphone. Dans certaines occasions, quand cela est possible, on effectue un envoi ciblé par la poste en s'assurant de pouvoir rejoindre tous les membres d'un même groupe. La déléguée précise sa question, laquelle concerne les délégués déjà nommés mais qui ne viennent pas aux rencontres. Elle demande si on fait des téléphones pour savoir pourquoi ils ne viennent pas. L'animateur répond que oui, nous effectuons des téléphones à l'occasion. « D'ailleurs, nous l'avons fait au mois de septembre. » L'animateur mentionne que la mobilisation des gens aux tables de GIRT constitue sa préoccupation première. Aussi, il demande s'il y aurait lieu de diffuser des annonces prochainement. Une déléguée croit que non car les gens les lisent pas vraiment. L'animateur lui propose de faire partie du comité de coordination, de manière à aider à trouver des solutions applicables pour dynamiser davantage les tables de GIRT. La déléguée représentant Scierie Landrienne accepte d'en faire partie. L'animateur prendra les dispositions.

## **7. Modification PAFI-O 2018-2023**

Le planificateur du MFFP présente les modifications aux PAFI-O des différentes UA, une UA à la fois. Une attention particulière est accordée aux membres autres que les BGA, lesquels voient les cartes pour une première fois. Les modifications consistent surtout en des travaux sylvicoles.

## **8. Stratégie d'aménagement des peuplements mixtes et directives des habitats fauniques**

L'observatrice du MFFP donne un état de situation quant à l'avancement de ce dossier. Le travail est effectué actuellement en collaboration entre le MFFP et le CNG, en vue de recueillir les préoccupations des maîtres de trappe concernés par la stratégie des peuplements mixtes, plus particulièrement les communautés de Waswanipi, d'Oujé-Bougoumou et Mistissini. Une fois les préoccupations obtenues, ces dernières seront ajoutées aux commentaires reçus lors d'un atelier tenu le 30 mai dernier dans l'élaboration du document. L'observatrice précise les étapes pour les quelques semaines à venir. En marge des travaux en cours, le MFFP a procédé à la mise en place de mesures transitoires afin de maintenir des peuplements mixtes à l'échelle des aires de trappe. Concernant la directive sur les habitats fauniques, des travaux sont en cours pour élaborer des approches adaptées aux besoins des différentes espèces fauniques, afin d'évaluer la qualité d'habitat pour les différentes espèces. Ce deuxième chantier avait été mis sur la glace temporairement pour se concentrer sur le premier. Il s'agit d'un chantier d'envergure, considérant les effectifs limités. À terme, on pourra discuter à savoir si prioriser l'original ou le caribou qui est une espèce parapluie. De leur côté, les planificateurs pourront disposer d'outils d'aide à la décision.

## **9. Table des matières PAFI-T modifiée**

L'observatrice du MFFP résume les modifications apportées à la table des matières du PAFI-T. Cette étape s'inscrit dans le processus de consultation dans lequel est prévue une consultation des tables de GIRT. On est maintenant sur le point de lancer les consultations publiques sur les PAFI-T, dès le 6 janvier 2020. Une des modifications effectuée depuis la génération des PAFI-T 2013-2018 consiste en un regroupement d'UA. Les membres sont invités à consulter les différents documents et à soumettre leurs commentaires s'il y a lieu.

## **10. Proposition de calendrier 2020 des rencontres**

L'animatrice soumet une proposition de calendrier des rencontres des tables de GIRT pour l'année 2020. Pour la table de GIRT de Matagami, les trois rencontres sont prévues le 11 février, le 9 juin et le 1<sup>er</sup> décembre. Cela convient à l'ensemble des membres.

## **11. Calendrier 2019-2020 des colloques du Service canadien des forêts**

L'observatrice du GREIBJ présente le calendrier des colloques du Service canadien des forêts. Elle mentionne qu'il est maintenant plus facile d'assister aux présentations du Service canadien des forêts à distance. Elle invite les personnes intéressées à s'inscrire à la liste de diffusion de l'organisme, via un lien Internet apparaissant sur le calendrier.

## **12. Divers**

### **a. Avancement des projets PADF**

L'observatrice du GREIBJ fait état des travaux d'amélioration de chemins effectués grâce au programme PADF sur le chemin de la Feldodge. Elle rappelle le projet de la ville de Matagami ayant justifié cet investissement. Un délégué mentionne que d'autres investissements sont à venir, notamment via la Société du Plan Nord. Le programme a également permis de faire du débroussaillage aux abords du chemin du lac Matagami. Un autre projet avait été demandé au chemin du lac Olga mais le demandeur doit n'avait pas prévu fournir une contribution de 25% tel qu'exigé dans le programme.

### **13. Levée de la rencontre**

La rencontre se termine à 12 h 30.

*Sur proposition de Mme Valérie Moses, dûment appuyé par François Denis, il est unanimement convenu de lever la rencontre.*



## ACRONYMES

BGA :	Bénéficiaire de garantie d’approvisionnement
GIRT :	Gestion intégrée des ressources et du territoire
GNC :	Gouvernement de la Nation Crie
GREIBJ :	Gouvernement régional d’Eeyou Istchee Baie-James
MFFP :	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
PADF :	Programme d’aménagement durable des forêts
PAFI-T :	Plan d’aménagement forestier intégré tactique
PAFI-O :	Plan d’aménagement forestier intégré opérationnel
RADF :	Règlement sur l’aménagement durable des forêts
UA :	Unité d’aménagement
VHR :	Véhicule hors route